

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mars à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECLER, Mme Martine SAVARY qui a donné pouvoir à M. Alain EUDES, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LECUIR, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : M. Cyril PANIEL

Date de convocation : 23 mars 2023

Date d'affichage : 6 avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 19

Pouvoirs : 5

Votants : 24

Délib. n°2023-039 : Budget annexe *Panneaux photovoltaïques* - reversement d'une partie de l'excédent au budget principal

Le budget annexe des panneaux photovoltaïques enregistre chaque année un excédent de 6 000 € en moyenne. Le fonds de roulement atteint aujourd'hui la somme de 47 470 €.

Ces réserves financières n'ont pas vocation à rester sur ce budget. Conformément au BP 2023 du budget annexe des panneaux photovoltaïques, il est donc proposé de reverser une partie de l'excédent (30 000 €) au budget principal.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver le reversement d'une partie de l'excédent, soit 30 000 €, au budget principal de la commune.

Pour : 24	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

